

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2022

EXTRAIT RSE - DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA FINANCIÈRE (DPEF)

Les numéros de page ont été conservés par rapport à la version originale



2.5.6.3.2 Fonds carbone Livelihoods

Hermès a rejoint, en juin 2012, les fonds carbone Livelihoods (LCF), une coalition d'entreprises finançant des projets de compensation carbone à haute valeur sociale et environnementale. Les actions de Livelihoods sont précisées ci-après et dans le chapitre relatif aux relations avec les parties prenantes (cf. § 2.7.2.1.4) expliquant notamment que plus de 142 millions d'arbres ont déjà été plantés, au bénéfice de plus de 2,15 millions de personnes.

Le fonctionnement de ce dispositif repose sur sept principes structurants, fondements de la charte Livelihoods, qui contribuent à son intérêt :

- ◆ **la réduction d'abord** : les crédits carbone générés par les projets Livelihoods ne viennent qu'en complément des efforts internes de réduction, et sont un des paramètres du chemin pour atteindre des objectifs de neutralité à horizon 2050 ;
- ◆ **le principe d'additionnalité** : les projets soutenus par Livelihoods n'auraient pas vu le jour sans son investissement en lien avec les développeurs de projets, dont la grande majorité sont des ONG, ce qui nécessite une étude pointue dans des contextes sociaux et écologiques complexes. Ce ne sont pas des projets sur étagère et standardisés, mais des projets qui nécessitent une approche systémique et sur mesure. Il s'agit, en partant des aspirations de communautés défavorisées et parfois marginalisées, de les aider à sortir de la pauvreté, en augmentant leurs revenus et en améliorant leur sécurité alimentaire ;
- ◆ **des crédits carbone certifiés selon les plus hauts standards**, *Gold Standard* et *Verra* (ex-VCS), qui valident du carbone effectivement séquestré (et non pas des estimations de réduction d'émissions ou des projections futures). De plus, chaque projet donne lieu à un suivi et des calculs d'impacts selon le référentiel des ODD des Nations unies, compte tenu de leurs contributions plus larges que simplement la séquestration carbone (pas de pauvreté, égalité entre les sexes, vie terrestre...) ;
- ◆ **un risque entrepreneurial pour financer les projets dès leur origine** : Livelihoods n'achète pas de crédits « sur le marché » issus de projets déjà engagés, en acceptant de verser une marge à un intermédiaire. Il aide des communautés en investissant pour eux dès le début, et en prenant un risque de 2 à 6 M€ sur chaque projet, sans garantie absolue de retour. Les communautés concernées n'ont pas les moyens de leurs projets sans cette prise de risque. Le financement du projet se fait sur les premières années, les résultats s'observent lorsque les arbres poussent par exemple, parfois cinq ans après que l'essentiel des investissements ait été fait ;

- ♦ **une approche de long terme** : les entreprises et les porteurs de projets, ainsi que les communautés, sont engagés sur des projets de 10 ans (projets énergie) à 20 ans (projets agricoles). Pendant cette période, le fonds aidera les communautés, suivra les projets et recevra au bout de quelques années des crédits. Des engagements de cette durée sont singuliers pour des coalitions d'entreprises ;
- ♦ **des communautés locales directement bénéficiaires des projets** : grâce aux ONG coordinatrices de projets au niveau local, les communautés bénéficient directement des avancées que les projets mettent en œuvre : accroissement de la fertilité des sols, agriculture régénérative, pratiques agroécologiques efficaces, restauration des écosystèmes, génération de revenus agricoles, forestiers, marins et amélioration des conditions de vie. C'est d'ailleurs un facteur clé de succès des projets, les communautés se mobilisent car elles y trouvent un avantage direct ;
- ♦ **une approche de coalition d'entreprises** animées par le même esprit : tous les investisseurs de Livelihoods mutualisent leur engagement, et reçoivent donc des crédits issus d'un portefeuille de projets développés et discutés ensemble.

Le fonds Livelihoods est organisé par un système de compartiments successifs. Le premier compartiment LCF1 (Livelihoods *carbon fund* 1, 45 M€), ouvert en 2011, a été jusqu'à 2020 le seul à délivrer des crédits carbone. Hermès est également actionnaire depuis 2017 d'un

second compartiment, LCF2 (65 M€), dont les premières livraisons ont eu lieu en 2021. De nombreux projets sont déjà lancés par ce fonds, en Inde, en Indonésie, au Kenya, au Rwanda et au Malawi, sur des projets agroforestiers, de mangrove ou d'énergie.

Capitalisant sur une expérience de 10 ans avec des investisseurs privés, Livelihoods a annoncé fin 2019 le lancement d'un 3^e fonds carbone (LCF3), dont le *closing* a été réalisé en juin 2021 et qui vise un objectif d'investissement de 150 M€ pour améliorer la vie de 2,5 millions de bénéficiaires dans les pays en développement. Le board de LCF3 a validé en 2022 plusieurs projets au Pérou, au Népal et en Indonésie, qui seront déployés en 2023.

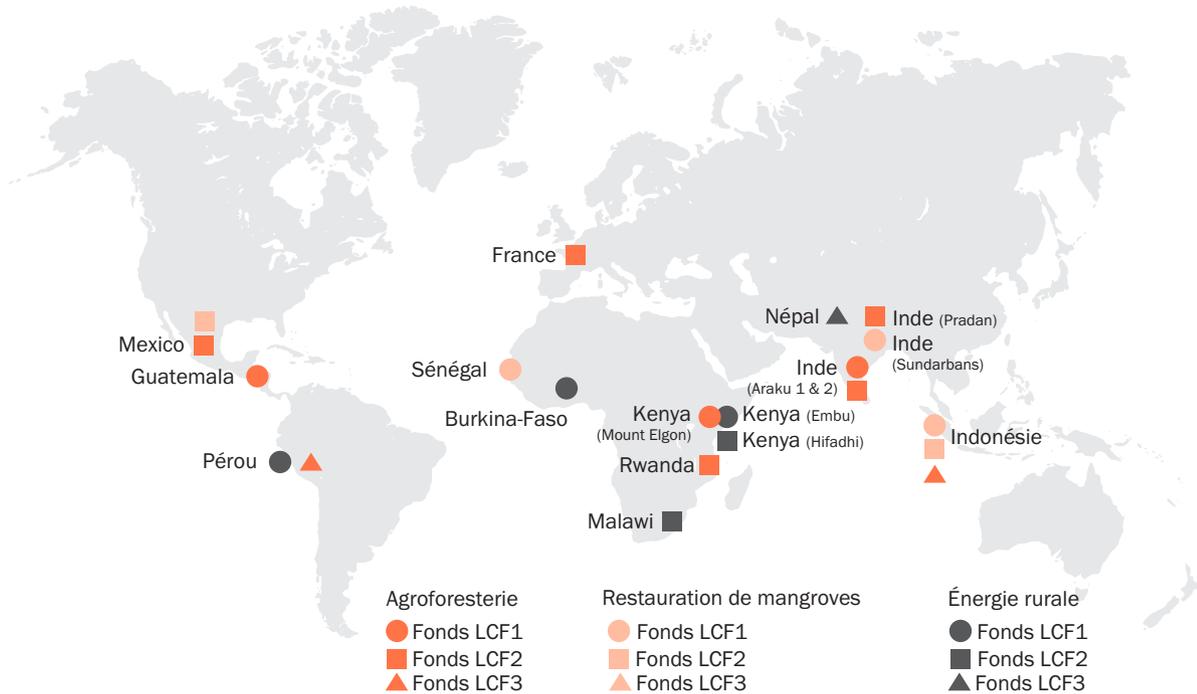
Ce sont ainsi plus de 250 M€ qui sont mobilisés pour la lutte contre le changement climatique avec les trois fonds Livelihoods.

Hermès a confirmé son engagement en faveur du climat, des communautés et de la biodiversité par un investissement au sein de ce troisième compartiment LCF3. Chacun de ces fonds ayant une durée de vie de 20 ans, le groupe illustre sa philosophie long terme, sa capacité à se projeter sur des échéances lointaines (2030) et poursuit son engagement pour réduire les impacts du changement climatique.

Les projets Livelihoods produisent des impacts positifs qui vont au-delà de la séquestration ou de la réduction d'émissions carbone, comme illustré par le schéma suivant :

LES FONDS CARBONE LIVELIHOODS #1, #2 ET #3

21 projets d'envergure avec des résultats sociaux et environnementaux concrets



plus de 2,1 M de personnes bénéficiaires des projets	plus de 148 M d'arbres plantés	plus de 315 000 familles équipées de foyers de cuisson améliorés	plus de 94 600 hectares plantés ou préservés	40 M de tonnes de CO ₂ séquestrées sur 20 ans	21 projets en cours (Asie, Afrique, Amérique Latine, Europe...)
--	---	--	---	--	--

2.7.2.1.4 Fonds Carbone Livelihoods

Hermès est partenaire depuis 2012 du fonds *Livelihoods Carbon Fund* (LCF) qui vise à améliorer durablement les conditions de vie de communautés défavorisées en développant des projets à large échelle ayant un réel impact contre le changement climatique et contribuant simultanément aux populations locales et à la restauration de la biodiversité. La restauration des écosystèmes, l'agroforesterie et l'agriculture de conservation ont la capacité non seulement de séquestrer du carbone durablement, mais aussi de faire prospérer la nature et les communautés aux quatre coins du monde.

LCF a pour vocation d'investir dès l'origine (avec une approche entrepreneuriale et un risque d'investissement) dans trois types de projets (écosystèmes, agroforesterie, énergie) en Afrique, en Asie, en Amérique latine et également en France. Le fonds rassemble 10 partenaires dans ses compartiments LCF1 & LCF2 : Danone, Crédit Agricole, CDC, Schneider Electric, La Poste, Hermès International, Voyageurs du Monde, SAP, Firmenich et Michelin. Certaines de ces entreprises comme Hermès ont rejoint également le fonds LCF3 avec le groupe Bel, Chanel, DEG, Eurofins, le Fonds pour l'Environnement mondial, le groupe L'Occitane, Mars, Mauritius Commercial Bank, McCain Foods et Orange.

La durée initiale des fonds est de 24 ans, et la durée d'un projet varie entre 10 et 20 ans. En participant à ces trois fonds, et ce depuis 10 ans maintenant, Hermès s'engage en faveur du développement économique local, de la protection de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

INDICATEURS CLÉS DU FONDS LCF1

Résultats du 1^{er} Fonds Carbone Livihoods (9 projets) :



Objectifs macro	Résultats sociaux	Résultats environnementaux	Résultats économiques
	Nombre de personnes bénéficiaires ⁽¹⁾ : 948 000 personnes positivement impactées à date	Nombre d'arbres plantés ⁽²⁾ : 127 millions à date	Capacité d'investissement du fonds 45 millions d'euros
Catégories d'impact	1 NOUVEAU Nombre de foyers soutenus 189 563	13 RISQUE CLIMATIQUE Quantité de carbone séquestrée ou évitée • 8 MtCO₂ eq. prévues • 2,4 MtCO₂ eq. vérifiées à date	17 PARTENARIATS Durée d'engagement 20 ans
	4 QUALITÉ DE L'ÉDUCATION Agriculteurs formés 24 050	14 VIE AQUATIQUE Hectares d'écosystèmes restaurés ou réhabilités 21 800	
	5 ÉGALITÉ ENTRE SEXES Femmes ayant accès à du matériel de cuisson 120 000	15 VIE TERRESTRE Hectares convertis à des pratiques d'agriculture durable 16 750	

2

Définitions

- (1) Nombre de personnes impliquées qui sont positivement touchées par les activités du projet.
 (2) Arbres, graines, propagules (mangroves et arbres agroforestiers) plantés dans le cadre des activités du projet.

INDICATEURS CLÉS DU FONDS LCF2

Résultats du 2^e Fonds Carbone Livihoods (9 projets à date) :



Objectifs macro	Résultats sociaux	Résultats environnementaux	Résultats économiques
	Nombre de personnes bénéficiaires ⁽¹⁾ : 753 800 de personnes positivement impactées à date	Nombre d'arbres plantés ⁽²⁾ : 21,4 millions à date	Capacité d'investissement du fonds 65 millions d'euros
Catégories d'impact	1 NOUVEAU Nombre de foyers embarqués 150 675	13 RISQUE CLIMATIQUE Quantité de carbone séquestrée ou évitée (objectif) 10,3 MtCO₂ eq. 320 KTCO₂ livrés	17 PARTENARIATS Durée d'engagement 20 ans
	4 QUALITÉ DE L'ÉDUCATION Agriculteurs formés 22 512	14 VIE AQUATIQUE Hectares d'écosystèmes restaurés/réhabilités 9 172	8 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Associations de fermiers • Renforcées 196 • Créées 170
	5 ÉGALITÉ ENTRE SEXES Nombre de femmes soutenues ⁽³⁾ 101 447	15 VIE TERRESTRE Hectares convertis à des pratiques d'agriculture durable 28 358	
	6 PROTEGEOIR L'EAU Nombre de foyers bénéficiant d'un accès à l'eau potable 557		

Définitions

- (1) Nombre de personnes impliquées qui sont positivement touchées par les activités du projet.
 (2) Arbres, graines, propagules (mangroves et arbres agroforestiers) plantés dans le cadre des activités du projet.
 (3) Nombre de femmes participant à des formations sur la fabrication de foyers améliorés et/ou d'agroforesterie et à des activités de restauration des écosystèmes naturels.

Un troisième Fonds Carbone Livelihoods (LCF3) vise un objectif d'investissement de 150 M€ pour améliorer la vie de 2,5 millions de bénéficiaires dans les pays en développement. Dans la continuité de LCF1 (2011, 45 M€) et LCF2 (2017, 65 M€), ce nouveau fonds à impact investit dans des projets communautaires pour la restauration des écosystèmes naturels, l'agroforesterie et l'agriculture régénérative. Avec le fonds LCF3, ce seront 212 millions d'arbres qui seront plantés et 2 millions de personnes supplémentaires impactées positivement avec les projets mis en place. La cible de plus de 50 millions de tonnes de CO₂ séquestrées ou évitées sur la période est visée.

Ce sont ainsi plus de 250 M€ qui sont mobilisés pour l'aide à des communautés défavorisées, la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité. Pleinement opérationnel, le fonds est maintenant à la recherche de partenaires terrain dans diverses régions du monde, afin d'accélérer les solutions fondées sur la nature. Il a commencé à sélectionner des projets qui seront lancés en 2023.

Les projets sélectionnés par Livelihoods génèrent des bénéfices pour les communautés locales, pour les écosystèmes, mais également pour les partenaires au sein du fonds, qui obtiennent au fil du développement des projets, et au prorata de leur investissement, des crédits carbone à fort impact environnemental et social. Ces projets, dont une des caractéristiques est d'étendre leur portée à très large échelle, sont notamment les suivants :

- ◆ restauration et préservation d'écosystèmes naturels, par exemple des mangroves. Près de 10 500 hectares ont ainsi été replantés en Casamance (projet « Océanium ») ; 4 500 hectares dans le delta du Gange (projet « News ») ; 10 000 hectares en Indonésie (projet « Yagasu »). Ces projets sécurisent les populations (protection contre les cyclones ou l'invasion des eaux salées) et apportent des ressources alimentaires par la régénération des écosystèmes ;
- ◆ agroforesterie et restauration des sols par des pratiques agricoles durables. Avec le soutien de la Fondation Naandi, les communautés tribales Adivasi de la vallée d'Araku ont par exemple planté 6 millions d'arbres (fruitiers, bois de chauffe et de construction...) dont 3 millions de caféiers, via des modèles agroforestiers, avec l'objectif de tripler ces plantations dans les prochaines années avec le projet LCF2 (le projet total doit couvrir 14 500 hectares replantés). Au Guatemala, 1 750 hectares d'arbres et de plantes vivrières sont plantés sur la montagne du Cerro San Gil (projet « Fundaeco ») et permettent aux familles paysannes d'augmenter leur sécurité alimentaire et leurs revenus, tout en protégeant la biodiversité. Au Kenya (projet VI « Agroforestry ») sur les pentes du mont Elgon, à proximité du lac Victoria, les moyens de subsistance de 15 000 petits exploitants agricoles vont s'améliorer par une intensification de l'agriculture respectueuse des ressources naturelles (*Sustainable Agricultural Landscape Management* – SALM) et le développement de la production laitière. Le projet contribue également à la protection des ressources en eau et génère des impacts sociaux positifs pour le travail des femmes. Au Pérou, le fonds LCF3 conduit un projet de restauration des paysages dégradés par des modes de plantation écologiquement et économiquement viables qui aideront des familles pauvres de petits exploitants à générer un revenu. Au Rwanda, avec Arcos, un ambitieux projet de

replantation de plus de 3,7 millions d'arbres selon un schéma d'agriculture de conservation se déploie sur 15 200 hectares. En Inde, le projet « Pradan » permet de replanter, sur plus de 3 000 hectares, plus de 3,6 millions d'arbres qui vont héberger des vers à soie Tasar, avec un objectif de reconstitution de la biodiversité sur 3 600 hectares complémentaires, et contribuer ainsi au développement de cette activité liée à la soie localement avec plus de 5 000 créations d'emploi prévues ;

- ◆ accès à l'énergie rurale réduisant la déforestation. Au Kenya, les projets « Hifadhi » vont à terme équiper 120 000 ménages de foyers à bois améliorés qui, en réduisant notablement la consommation de bois, diminuent la pression sur les forêts, les temps de collecte du bois pour les familles, ainsi que les expositions aux fumées toxiques. Au Burkina-Fasso, avec l'appui de l'ONG Tiipaalga, 75 000 foyers améliorés ont été installés dans les villages par leurs habitants, avec une démarche visant à sécuriser leur utilisation sur la durée dans une zone sahélienne. Grâce au soutien financier de l'AFD (Agence française de développement), un volet agroforesterie a été ajouté à ce projet. Au Pérou, dans les Andes péruviennes, le projet « ITYF » (du nom de l'ONG *Instituto Trabaja y Familia*) installe 30 000 foyers à bois améliorés avec un impact significatif contre la déforestation. En parallèle, le projet équipe les familles en situation de grande pauvreté de kits d'hygiène et est porteur de formation et de sensibilisation sur la santé (réduction des fumées toxiques, importance de faire bouillir l'eau, gestes d'hygiène de base...). Au Malawi, le projet « Chitetezo », qui est à mi-parcours, va permettre l'installation de presque 100 000 foyers améliorés selon un schéma commercial innovant. Le fonds LCF3 décline ce même type d'actions au Népal avec un bénéfice sur l'émancipation des femmes en diminuant leurs corvées d'approvisionnement en charbon de bois ;
- ◆ au Mexique, dans la région montagneuse d'Oaxaca, Livelihoods et ses partenaires ont lancé un projet de culture de café agroforestier ombragé pour restaurer l'écosystème montagneux fragile local, tout en aidant plus de 3 000 petits exploitants à améliorer leurs revenus. Ce projet de 20 ans sera mis en œuvre par la coopérative locale CEPCO, qui compte plus de 30 ans d'expérience avec les producteurs de café dans la région. L'initiative Livelihoods-CEPCO permettra de restaurer et de préserver au total 6 500 hectares, ainsi que de générer plus de 1 million de tonnes de CO₂ sur toute sa durée.

Focus sur un projet en France

Pour la première fois en Europe, LCF2 a déployé en 2022, en Région Bretagne, France, le projet « Sols de Bretagne » ⁽¹⁾. En forte interactivité avec les parties prenantes locales (la Région Bretagne, la Chambre d'agriculture régionale et l'Association locale Sols d'Armorique), ce projet permettra d'accompagner une centaine d'agriculteurs dans la transition vers une agriculture régénératrice sur plus de 11 000 hectares, ainsi que de séquestrer 140 000 tonnes de CO₂ en 10 ans. L'objectif est que les agriculteurs mobilisent des leviers techniques comme moins de labour, du couvert en continu, une diminution des intrants, la rotation des cultures pour que le sol en soit enrichi et la biomasse améliorée. Les pratiques agricoles doivent évoluer pour un

1. En savoir plus sur le projet « Sols de Bretagne » : <https://livelihoods.eu/fr/portfolio/bretagne-agriculture-regeneratrice/>

bénéfice environnemental mais également social, en attirant des jeunes agriculteurs motivés par ces changements. De nombreux indicateurs ont été mis en place pour démontrer l'impact de ces modifications de pratiques.

En 2022, depuis leur création, les projets ci-dessus ont contribué à replanter plus de 148 millions d'arbres, soit une surface équivalente à cinq fois celle de Paris et ont impacté la vie de plus de 1,7 million de personnes, en équipant plus de 240 000 familles de foyers de cuisson améliorés qui réduisent la déforestation et préservent la santé des femmes, avec une cible de plus de 20 millions de tonnes de CO₂ séquestrées ou évitées sur la période (les projets durent entre 10 et 20 ans). Ils contribuent donc à compenser, sur une base volontaire, les émissions carbone d'Hermès (§ 2.5.6.3.2).